

<p align="center">3ème étape du VTT TOUR 2019 « La Roche Turpin » Support des Championnats Départementaux 91/77 Sud et PHSY Dimanche 12 mai 2019 à FONTENAY LES BRIIS (91) Organisée par l'AS Courson-Monteloup, le VC Draveil et le VC Villejust avec le concours du Collectif d'Organisation du VTT Tour</p>	
Dossards, Parking	Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet – 91640 Fontenay-les-Briis (un fléchage sera mis en place à partir du Carrefour de Bel Air à Fontenay-les-Briis)
Retrait des plaques	Ouverture des inscriptions/retrait des plaques à partir de 7h15. Clôture des inscriptions : 8h45
Départs	Route Forestière de Diane – Forêt de la Roche Turpin (à 1km du Parc de Soucy) Mise en grille : 9 heures. Départs décalés à partir de 9 h 15
Circuits	Circuit d'environ 8 km, Forêt Départementale de la Roche Turpin
Distances	4 tours (H. Espoirs, Séniors et Vétérans), 3 tours (Dames : Juniores, Séniors et Vétérans A ; Hommes : Juniors, Masters 1 et Masters 2 + Tandems) , 2 tours (Cadets G et F + Féminines Vétérans B) ou 1 tour (Minimes G et F) selon les âges
Observation	Pour plus de renseignements : ascm91.courson@gmail.com Ravitaillement à l'arrivée.
Championnat de l'Essonne	Quotas de qualification pour être podiumable au Championnat Départemental 91/77 Sud : 1 VTT 2019 ou 2 VTT depuis le Championnat départemental 2018 (6 mai) non inclus
Récompenses	La Chapelle du Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet à Fontenay-les-Briis 15 catégories seront récompensées au terme de chacune des cinq étapes : gerbe et médaille aux premier(e)s de chaque catégorie, médaille aux 2èmes et 3èmes de chaque catégorie Remise des maillots roses « Voussert » de leaders
Catégories	Le VTT TOUR 2019 sera disputé aux points sur cinq étapes (dont une étape « Joker ») dans les catégories suivantes : Hommes : Minimes (2005-2006), Cadets (2003-2004), Juniors (2001-2002), Espoirs (1997-2000), Séniors (1980-1996), Vétérans (1970-1979), Masters 1 (1960-1969), Masters 2 (1959 et avant). Dames : Minimes, Cadettes, Juniores (id. que G.), Séniors (incluant les Espoirs : 1980-2000), Vétérans A (1970-79) et Vétérans B (1969 et avant). Tandems (mixtes ou non)
Engagements	clos le 9 Mai 2019 après réception du courrier, auprès de Christian MELO – 48, rue Pierre Sémard – 91270 VIGNEUX-sur-SEINE Tel : 06.12.24.06.65 (avant 20h00) – mail : chmelo_91@hotmail.com Chèques à l'ordre de l'ASCM Engagements à l'avance : Pour la FSGT : 9 euros pour les Minimes et Cadets, 11 euros pour les Juniors et adultes, 22 euros pour les tandems; UFOLEP, FFC, FF Tri, FFCT : ajouter deux euros aux tarifs FSGT (4€ pour les tandems) ; Non Licenciés : ajouter 4 euros aux tarifs FSGT (8€ pour les tandems). Majoration de 2 euros pour les engagements sur place (4€ pour les tandems) Attention : plaques attribuées en fonction du classement général du VTT Tour, après la deuxième étape. Au-delà du jeudi 9 mai midi , cet avantage sera perdu. Appels en fonction des classements généraux scratch établis au terme de la deuxième étape
Inscriptions	Préciser impérativement : Nom, Prénom, date de naissance, club, fédération